circonstance ; « L'Union » d'**Arques** ; « L'Ablette » de **Roubaix** ; « La Gaule Calaisienne » ; les « Waterdeuweis », d'**Isoghem** ; l' « Amicale du B. S. », de **Tourcoing** ; l' « Amicale des Pêcheurs », de **Roubaix** ; les « Poissons d'Avril », de **Lons-les-Lille** ; « Les Poissons Rouges » de **Wazemmes** ; « La Brême d'Or » de **Calais** ; « Les Babillards », d'**Audruicq** » ; le « Port-Arthur » de **Gand** ; « Les Amis de la Gaule », de **La Bistade** ; « La Perche », de **Dunkerque** ; « Les Pervents Pêcheurs », de **Derignies-Douai** ; l'« Union des Pêcheurs », de **Roubaix** ; « Les Francs Pêcheurs » d'**Arras** ; « Les Ablettes », de **Calais** ; « Les Pêcheurs-Club » de **Lille** ; les « As de la Gaule du Sud », de **Lille** ; la « Ligne Picarde » d'**Amiens** ; « La Persévérante », de **Dunkerque** ; « Les Quatre Canaux », de **Courcheletes** ; « Les Poissons Rouges » de **Dunkerque** ; « Les Poissons d'Or », d'**Hénin-Liétard** ; « Les Percoteux », de **Roubaix** ; « Les Pêcheurs Francs », d'**Huy** ; « L'Anguille Argentée », de **Roubaix** ; « La Sentinelle » de **Gravelines** » ; la « Gaule Infernale », de **Roubaix** ; « Les Francs Pêcheurs », de **Calais** ; « Les Marsouins », de **Calais** ; « Les Gardons », de **Targnier** ; « La Tanche d'Or », de **Roubaix** ; « Les Tanches dorées », de **Lille**.

Une revue de 1.300 pêcheurs

Au total, 1.300 pêcheurs défilèrent, filets et lignes sur l'épaule, précédés de plusieurs musiques endiablées parmi lesquelles l'Harmonie municipale de **Saint-Omer**, « La Vaillante » et diverses fanfares de sociétés participant au grand concours.

Les membres de la société locale « La Concorde » étaient des commissaires à la page, cependant que **M. Wiscart**, président, avant à ses côtés **M. Bourgeois**, président de la Fédération du Pas-de-Calais, était particulièrement applaudi. Par les rues principales de la ville, le cortège gagna la Grand-Place, où eut lieu la revue officielle des 1.300 pêcheurs par les autorités.

On remarquait autour de celles déjà citées, **M. Lalisse**, maire ; **Rose**, adjoint et commissaire général ; **Bailly**, adjoint ; **Castriqua**, organisateur, leurs collaborateurs ainsi que de nombreux conseillers municipaux.

Un peu plus tard, en l'Hôtel de Ville, où étaient exposés les lots magnifiques et nombreux offerts par les amis des pêcheurs, eut lieu la réception des sociétés. **M. Wiscart**, président de « La Concorde », en profita pour remercier la municipalité de **Saint-Omer**, grâce à laquelle un pareil concours que l'on n'avait pas vu depuis 1914, peut obtenir un succès aussi considérable.

Puis **M. Bourgeois** président de la Fédération, vanta **Saint-Omer**, la « paradis des pêcheurs », et félicita « La Concorde » et son dévoué président.

M. Lalisse, maire, termina la série des discours en levant son verre à la santé des pêcheurs, dont il fit un éloge spirituel et fort applaudi.

Dans un geste émouvant, M. Lalisse offrit un bouquet à chaque président des sociétés belges, afin qu'ils puissent « rapporter dans leur patrie des fleurs de chez nous ». Il eut un mot aimable pour les gentilles cantinières qui accompagnaient les pêcheurs. Après quoi, les vins d'honneur furent servis

Des lignes sur 2 kilomètres

A 14 h. 15, square de la Gare, eut lieu la réunion des délégués et la distribution des instructions pour le concours, qui commença à 15 heures. Les 1.300 pêcheurs étaient disséminés sur chaque rive du canal et sur une longueur de deux kilomètres.

Un premier coup de feu annonça que c'était le moment de sonder et d'amorcer ; un deuxième coup fut tiré pour que les lignes fussent sorties de l'eau. Un troisième coup, et les pêcheurs concurrents commencèrent le concours... Des pêches miraculeuses furent constatées ; au quatrième coup de feu annonçant la fin du concours, deux mille poissons avaient été capturés.

Les résultats furent proclamés en l'Hôtel de Ville, à 19 h. 30. Plusieurs centaines de gagnants furent très applaudis.

Voici les treize premiers pêcheurs de chez nous : 1. Amey Emile, de « L'Ablette » de **Roubaix**, 35 poissons, 605 points ; 2. Aimé Deroubaix, de la « Fine Ligne », de **Roubaix**, 34 poissons, 475 points ; 3. Charles Depresez, de « L'Ablette », de **Roubaix**, 21 poissons, 466 points ; 4. Tabary Louis, des « Fervents Pêcheurs », de **Douai**, avec 21 poissons et 461 points ; 5. René Thulliez Ligne Picarde d'**Amiens**, avec 34 poissons et 457 points ; 8. Roclein, société d'**Isoghem** (Belgique), 21 poissons, 431 points ; 7. Banackosky, des « Fervents Pêcheurs », de **Douai**, avec 28 poissons et 434 points ; 8. Rassel Henri, « Percoteux », de **Roubaix**, avec 18 poissons et 427 points ; 10. Raoul Villebrun, « Fine Ligne » d'**Amiens**, 22 poissons, 404 points ; 11. Labitte Georges, « Percoteux », de **Roubaix**, 20 poissons, 400 points ; 12. Letournay, de « La Gaule Infernale », de **Roubaix**, 21 poissons, 349 points ; 13. Baeskuys, « L'Ablette », de **Roubaix**, 16 poissons, 345 points.

Et tel fut le nombre des poissons capturés que des pêcheurs, avec vingt poissons, arrivent 401e et n'obtiennent pas de prix. Un succès sans précédent pour « le Paradis des Pêcheurs » !...

'Aspro' soulage toujours

voir du verso page

CÉRÉMONIES ET ASSEMBLEES DANS NOTRE RÉGION

LE Xme CONGRÈS de la Société Française d'Architectes A LILLE

D'importants vœux ont été émis au cours des séances d'hier

La journée de samedi avait été consacrée à l'inauguration de l'exposition de la Société Française d'Architectes, sous les arcades de la Vieille Bourse et à des réceptions officielles. Celle d'hier a marqué l'ouverture réelle du Xe Congrès. Deux séances d'études eurent lieu le matin puis l'après-midi dans la salle du Conservatoire et furent l'occasion pour M. *Bradon*, député, architecte en chef du Gouvernement et président du Groupe de l'Art à la Chambre d'émettre divers vœux du plus haut intérêt pour la corporation des architectes Français dont il assure la présidence générale.

LE CONGRÈS

La séance de travail du matin s'est ouverte vers 3 h. 30 sous la présidence de M. Raoul *Brandon*. Il était assisté au bureau de M. *Bernet*, vice-président de la S. E. A. et de M. *Houvenaghel*, président du Groupement des S. E. A. du Nord.

M. *Bernet*, qui est en outre président des groupements régionaux de la S. E. A., dit en un vibrant rapport la vitalité et la prospérité de ces groupements qui comptent à l'heure actuelle 430 membres.

Après une suspension de séance de quelques minutes, M. Houvenaghel présenta Me *Le Corbusier* qui donna une longue conférence, intitulée : « Le Pourquoi de l'Architecture moderne ».

La séance fut reprise l'après-midi par une brillante allocution de M. *Selles*, député de l'Ardèche, architecte et vice-président de la S. E. A. Puis la situation des groupements régionaux fut magistralement exposée par M. *Bernet*, président du Comité.

M. *Guibert*, secrétaire général de la S. E. A. dit l'essor de la S. E. A. et le programme de travail de l'exercice présent.

Enfin le compte rendu des travaux de la C. T. I. fut fourni par M. *Appert*, délégué de la S. E. A. aux Arts Plastiques.

Les projets de loi

Cette journée de travaux fertiles se termina par la lecture de projets de loi élaborés par M. *Brandon* et qui reçurent l'entière approbation de l'assemblée. En voici le texte :

1.) Que la proposition endant à accorder d'office le privilège du constructeur aux architectes et entrepreneurs dès le début de la construction avec dérogation au profit des prêteurs au fur et à mesure des versements, soit votée au plus tôt par le Parlement.

2.) Que le projet de loi tendant à abroger pour les travaux communaux le tarif d'honoraires de l'an VIII soit remplacée par celui voté par le Conseil Général des bâtiments civils le 3 août 1928.

3.) Que la proposition tendant au choix des experts architectes près les tribunaux parmi les techniciens ayant fait preuve de qualité de constructeur et au droit des parties d'obtenir d'office une contre-expertise quand le rapport d'expertise a été combattu par un rapport de trois experts qualifiés, soit votée.

Signalons enfin que M. *Houvenaghel*, nous a prié d'annoncer que le palmarès de l'exposition d'architectes serait donné par la voie de la presse d'ici quelques jours.

AUJOURD'HUI

A 10 h. : visite de l'établissement municipal de bains de Roubaix, visite des usines Mathon-Dubrulle à Tourcoing ; à 12 h. : déjeuner facultatif : à 14 h. 30 : départ de Lille pour la visite des mines de Carvin et des usines de la Société Industrielle et Agricole de Libercourt. Réception par le Conseil d'administration.

L'exposition d'architecture, cour d'honneur de l'ancienne Bourse de Lille, restera ouverte au public jusqu'au 6 juillet, de 9 à 20 h. L'entrée est gratuite et le public est cordialement invité à se rendre compte de l'effort fourni et de l'évolution actuelle des méthodes de construction.

Les membres du Congrès, entourant M. Raoul BRANDON (au centre), président de la S. F. A., député de Paris. — A sa gauche : M. BERNET, vice-président de la S. F. A., et, à sa droite, M. HOUVENAGHEL, président du groupement de la S. F. A. du Nord.

Le 56e ANNIVERSAIRE de la Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Puis l'on passa à la distribution solennelle des récompenses ; en voici le palmarès :

Médaille d'or. — Stemput Richard.

Médaille d'argent. — Dubois J.-B., Duclermortier Jules, Lemaire Louis.

Médaille de bronze. — Delannoy Octave, Accou Pierre, Bois Henri.

Grand diplôme d'honneur pour dévouement à la Société. — Dossche Paul, de Valenciennes ; Lannoy J.-B., de Bouchain-Denain ; Lemaire Louis, de Roubaix.

Médaille d'or pour actes de courage. — Houziaux Adam, de Lens.

Médaille d'or pour dévouement à la Société. — Deconninck Théophile, de Merville ; Talleux Frédéric, de Dunkerque ; Lamérant Louis, d'Armentières ; Bonduel Arthur, de Dunkerque ; Pilot Clément, de Lille.

Médaille de vermeil pour dévouement à la Société. — Maes Paul, de Lille ; Nys Jules, de Lille.

Médaille d'argent de 1re classe pour actes de courage. — Deryck Gustave, de Lille.

Médaille d'argent de 2e classe pour actes de courage : Beauvois Pierre, de Boulogne ; Duval Henri-Albert, de Dunkerque ; Leclercq Henri, de Tourcoing ; Serrure Victor, de Lille.

Médaille d'argent de 1re classe pour dévouement à la société. — Boullanger Adolphe, de Dunkerque ; Deleporte E., de Lille ; Heu Arthur, de Lille ; Monchaux Fénelon, de Lens.

Médaille d'argent de 2e classe pour dévouement à la Société. — Mantel Edmond, de Saint-Omer ; Autem Désiré, de Lens ; Dehon Noël, de Tourcoing ; Delestrez Fortuné, de Béthune ; Desmettre Henri, de Tourcoing ; Heyden Daniel, de Dunkerque ; Kerleu Julien, de Dunkerque ; Masure David, de Tourcoing ; Trécat Léon, de Denain ; Vanelst Alfred, de Lille.

Médaille de bronze pour actes de courage. — Defrennes Charles de Roubaix ; De Strooper Emile, de Lille ; Faucherand Jules, de Boulogne ; Lebellec François, de Boulogne ; Ledoux Henri, de Boulogne ; Plé Alphonse, de Calais ; Schoutteten Paul, de Dunkerque.

Médaille de bronze pour dévouement à la Société. — Lefebvre Eugène, d'Arras ; Despres Joseph, de Boulogne ; D'Halluin Charles, de Tourcoing ; Laurent Joseph de Lens ; Lemay Etienne, de Béthune ; Lepan Emile, de Boulogne ; Tant Eugène, de Lens.

Mention honorable sur actes de courage. — Monseux Paul, de Valenciennes ; Lavie Jules, de Dunkerque ; Verbecke Henri, de Lille.

Mention honorable pour dévouement à la Société. — Caron Henri, de Lens ; Delplanque Alphonse, de Dunkerque ; Taffin Henri, de Lens ; Watteraere Auguste, de Dunkerque.

LE CONGRÈS des Sapeurs-Pompiers du Nord de la France

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La vitalité du groupement s'affirme avec six unités nouvelles, englobant actuellement 384 corps et 9.864 sapeurs-pompiers. Il ne reste en dehors de l'Union qu'environ 4 % des effectifs. Le rapport souligne d'heureux résultats en ce qui concerne l'instruction technique des unités avec l'innovation des cours pratiques organisés à Tourcoing sous la direction du capitaine Colmant en vue de former des moniteurs. Il faudra multiplier ces centres d'instruction, les compléter par des conférences techniques et démonstrations pratiques comme il vient d'être fait récemment à Lens. Le secrétaire général termine en remerciant la municipalité de Dunkerque de son large accueil, et M. le capitaine Heyden, commandant les sapeurs-pompiers de Dunkerque, qui a fort bien réglé les détails d'organisation du congrès.

Le rapport du trésorier fait ressortir une situation budgétaire florissante, avec un excédent de plus de 10.000 fr. Des félicitations sont adressées aux commissaires aux comptes : MM. Duriez, de Seclin et Langlois, de Loos, à qui les pouvoirs sont renouvelés pour le prochain exercice.

La discussion

Afin de gagner du temps le président l'a limitée aux questions portées à l'ordre du jour et dont nous reproduisons ci-dessous l'essentiel.

Modifications statutaires. — La scission d'un certain nombre de corps du Pas-de-Calais qui ont quitté l'Union pour former un nouveau groupement a créé une situation de fait qui nécessite un certain nombre de modifications aux statuts.

Le renouvellement du Conseil. — M. le capitaine Vigne, de Calais, demande qu'à l'avenir on entretienne par le bulletin de l'Union au moins un mois avant l'assemblée générale des modifications aux statuts de façon à permettre aux membres de se faire une opinion moins hâtive. Le rapport moral est adopté et on passe à l'élection des membres du Conseil. Sont élus ou réélus : secrétaire général, M. le commandant Craye ; vice-président d'arrondissement ou délégué suppléant pour **Dunkerque**, les capitaine **Paresys**, de Rosendael et **Pannier**, de Watten ; pour **Hazebrouck** les capitaines **Flipo**, de La Gorgue et **Vanhove**, d'Hazebrouck ; pour **Valenciennes**, le capitaine **Surquain**, de Vieux-Condé et le lieutenant **Monseux**, de Valenciennes ; pour **Lille**, le capitaine **Colmant**, de Tourcoing et le capitaine **Lambin**, de Comines. Les délégués ou vice-présidents du Pas-de-Calais, capitaines **Richard**, de Lens et **Leroy**, de Béthune, restent en fonctions.

La caisse d'entr'aide hors-service. — Fondée en 1930 lors du congrès de Cambrai, la caisse d'entr'aide a une vingtaine de mille francs. Au cours du congrès des quêteuses ont circulé dans les rues de Dunkerque et le produit sera réparti entre la caisse d'entr'aide de l'Union et la caisse nationale d'entr'aide de Belgique. D'autre part on sait que l'Union se réserve une retenue de 10 % sur le montant des primes tirées au sort à l'occasion de ses réunions corporatives.

L'organisation intercommunale des secours. — M. le capitaine **Carpentier**, de Cambrai, donne lecture d'une communication sur l'organisation intercommunale telle qu'elle fonctionne à Cambrai, les raisons qui ont décidé la création de ce centre sont les suivantes : difficulté d'obtenir rapidement les autorisations pour se rendre sans délai aux appels des communes où un sinistre s'est déclaré ; difficulté d'obtenir le remboursement des frais occasionnés par les déplacements. Les centres de ce genre sont appelés à rendre de grands services aux petites communes qui ne peuvent entretenir un corps de sapeurs-pompiers. Cela ne leur coûte qu'une somme minime, la seule cotisation de 0 fr. 50 par an et par habitant, contribution insuffisante et qu'il y aurait lieu de compléter par des subventions du département ainsi que cela existe notamment en Seine-et-Oise. La ville de Douai créerait prochainement une organisation intercommunale.

Les vœux

M. le président résume les vœux principaux. Il en est un d'ordre général ayant trait à l'octroi plus large de secours au décès : « Que l'allocation de mille francs à la veuve soit faite dans les mêmes conditions aux orphelins de père et mère ».

Un vœu renouvelé à chaque assemblée demande une allocation annuelle aux sapeurs-pompiers âgés de 60 ans et titulaires de la médaille d'honneur. Le Parlement serait en principe favorable mais ce n'est pas le moment de parler de crédits nouveaux.

Un autre vœu sur l'attribution de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, à plusieurs degrés, aurait plus de chances d'aboutir puisqu'il n'offre pas de répercussion financière. Il mettrait fin à de choquantes inégalités.

Sur l'intervention du lieutenant Fruchart, d'Hellemmes, le congrès réclame à nouveau que l'intégralité des taxes d'incendie, qui se sont élevées pour l'année dernière à plus de 11 millions, revienne aux organisations de défense.

Les manifestations extérieures

Elles ont été nombreuses et nos sapeurs-pompiers ont bien employé leur journée à Dunkerque. Une réception à l'Hôtel de Ville par le maire, M. **Valentin** a prononcé une allocution cordiale qui fut très applaudie ; un banquet officiel à 13 h. dans les salons de l'hôtel du Chapeau Rouge. Et pour compléter le programme de cette après-midi ensoleillée un concours de manœuvres avec les corps de Comines, Loos, Malo-les-Bains, Cuerne (Belgique), Wervicq et Dunkerque. Concerts, bal et feu d'artifice constituaient un beau programme de réjouissances.

Le Congrès de 1934

A la fin de l'assemblée générale le président, M. **Mahieu**, a demandé aux représentants de l'Avesnois quelle réponse avait été faite aux propositions du bureau concernant le siège du prochain congrès. Le commandant Fiévet, de Maubeuge et le commandant Poulet, d'Avesnes, ont fait les démarches nécessaires auprès des deux municipalités qui ont accepté. A la suite d'un vote, il a été décidé que le congrès de 1934 se tiendrait à **Maubeuge**.

Le Congrès Régional de la Fédération Espérantiste du Nord de la France

Le Congrès espérantiste s'est poursuivi hier à **Dunkerque**, dans la meilleure atmosphère de cordialité. Les congressistes, en majorité des Anglais, des Hollandais et Belges, ont été reçus par les dirigeants de la section locale, MM. Benoit, président ; Degand, vice-président ; Houzé, secrétaire général du groupe espérantiste de Dunkerque, qui leur avaient préparé un cycle d'excursions et de visites de la ville rentrant dans le cadre du tourisme international que l'usage d'une langue universelle cherche précisément à développer.

Hier matin, les espérantistes ont tenu dans une salle de l'Hôtel de Ville, une assemblée générale qui a été suivie d'une réception par M. Charles **Valentin**, maire de Dunkerque, puis d'un banquet au Casino de Malo-les-Bains, sous la présidence de M. **Schipman**, maire de Malo.

A la table d'honneur, MM. **Deligny**, président de la Fédération, professeur honoraire au Lycée de Saint-Omer ; Benoit, président du groupe de Dunkerque ; le professeur J. Vanveerts, représentant le recteur de l'Académie de Lille ; MM. Trottin et Houzé ; Maurice Vincent, député du Nord ; Petit, secrétaire général de la Société française d'espéranto ; Terquem, président des officiers de réserve et de la Société Dunkerquoise ; Makereel, adjoint au maire de Malo ; Delattre, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Leynaert, président du Syndicat d'initiatives de Malo-les-Bains.

Au dessert, des discours furent prononcés par M. Benoit, président du groupe espérantiste de Dunkerque-Malo, qui remercia la si hospitalière ville de Malo et les congressistes, et l'organisateur du congrès, M. **Houzé**, secrétaire général du groupement dunkerquois. Il réclama pour terminer, l'hymne espérantiste, qui fut chanté par toute l'assistance.

Mlle **Saxl**, professeur d'espéranto, a parlé avec enthousiasme de la langue universelle et s'est longuement fait applaudir.

Mlle **Simonisse** a parlé au nom des groupes étrangers et s'est félicitée des résultats actuellement acquis et a lancé un vivat pour l'espéranto.

Après la distribution des récompenses aux lauréats, les congressistes ont visité la plage de Malo-les-Bains.

L'ASSOCIATION des Orphelins de Guerre du Nord a été constituée, à Lille

Une réunion constitutive de l'Association des Orphelins de Guerre du Nord a eu lieu dimanche, à Lille, à 10 h. 30, au Palais de la Bière.

On sait que le but de cette Association est de grouper les Orphelins de Guerre et de formuler en leur faveur certaines revendications.

La réunion constitutive débuta sous la présidence de M. Jean Azeau, qui expliqua aux Orphelins accourus au nombre de plus de cent, les buts à atteindre sous l'égide de la Fédération Nationale.

Après cet exposé, un échange de vues eut lieu, puis l'on procéda à la nomination du bureau provisoire après avoir déclaré l'Association du Nord, régulièrement constituée.

Voici la composition du bureau provisoire : Président M. Camille Heddebaut ; vice-président, Mme Lengiain, M. André Hubert ; Secrétaire M. Raymond Cottreel ; Secrétaire adjoint : M. Arthur Polfliet ; Trésorier, M. Jean Azeau ; Trésorier adjoint, M. Richard Bruneel.

Une seconde réunion ayant pour objet la constitution du bureau définitif, aura lieu le 23 juillet, en un local qui sera désigné ultérieurement.

Un nouveau système de pavage vient d'être inauguré sur la route de Lille à Béthune

Les travaux de rectification de cette voie sont sur le point d'être terminés

Il nous a été donné déjà de critiquer l'état de la route de grande communication : Lille-La Bassée-Béthune.

Dans la traversée d'Haubourdin, cette route demeure un véritable « casse-cou » et les accidents, les « accrochages » entre voitures sont fréquents. Plus loin, en remontant vers Fournes-en-Weppes, c'était autrefois, une succession ininterrompue de virages à angles aigus de droite et de gauche.

Nous disons « autrefois » car, depuis une dizaine de jours, la grande voie Nationale a été rendue à la circulation routière et, dans peu de temps — on parle de la fin du mois courant — le dernier virage dangereux du passage à niveau que tous les automobilistes connaissent, sera supprimé.

Le travail de rectification de cette artère a peut être donné l'impression de... traîner un peu en longueur, mais hâtons-nous de dire, maintenant que nous nous rendons compte du résultat obtenu, l'œuvre, achevée est formidable.

Sur plusieurs kilomètres, une nouvelle et large voie vient donc d'être ouverte. Formée de dalles de 0 m. 50 × 0 m. 50 et de 0 m. 12 d'épaisseur dont la surface d'usure et de recouvrement est composée de petits pavés enrobés dans une masse de béton spécial à fort dosage ; Cette chaussée est posée au bain de mortier sur une couche de béton de fondation partant de 0 m. 10 à 0 m. 15 selon la nature du terrain. Dans les joints de dalles, d'environ 1 centimètre, un « lait » de ciment a été coulé.

Au point de vue de la solidité, cet ensemble, composé de matériaux durs, granit, phorphyres ou grès, ne peut se désagréger et la surface de roulement s'use régulièrement. Au point de vue rapidité de pose, un autre avantage est enregistré. Un ouvrier peut, en effet, poser 30 mètres carrés de dalles par jour, alors que dans le pavage mosaïque ordinaire, il ne couvrirait que 10 à 12 mètres carrés dans le même temps.

La pose étant 3 à 4 fois plus rapide, on peut ainsi réduire considérablement les délais d'interruption de circulation. On nous assure également — ce qui est fort intéressant pour les contribuables — qu'au point de vue économique, le pavage en dalles « Chappat » coûte environ 50 % de moins que tout autre pavage.

C'est la première fois qu'en France, ce système de revêtement est appliqué et c'est à M. Genet, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Lille, que revient l'honneur de l'avoir réalisé sur la route Nationale 41, de Lille à Béthune.

Ajoutons enfin, que c'est à l'entreprise A. Dehé, de Busigny, qu'a été donné le soin de repaver aussi parfaitement cette voie qu'utilisent journellement des milliers d'autos.

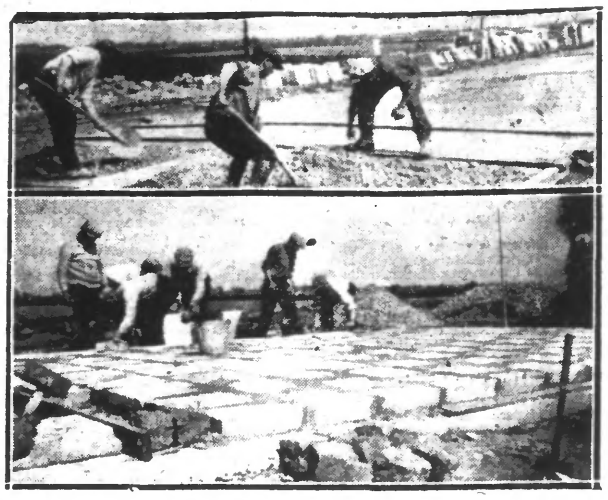

Deux aspects des travaux en cours. — EN HAUT : La pose de la semelle en béton, épaisse de 10 à 15 centimètres. — EN BAS : La pose des dalles sur la semelle et le coulage du « lait » de ciment entre les dalles.

A L'EXPOSITION de la Société d'Horticulture du Nord à Lille

La distribution des prix eût lieu dimanche

L'Exposition de Roses de la Société d'Horticulture du Nord, au Palais-Rameau, à Lille, a eu dimanche toute la journée un énorme succès. Nombreuses furent les personnes, les amateurs de fleurs qui vinrent admirer les merveilles floraies soumises à leur admiration. De brillantes affaires, nous dit-on, furent en outre réalisées par les exposants, notamment en Roses et en Cactus.

A 15 h., eut lieu la distribution annuelle des prix sous la présidence de M. Massard, vice-président, remplaçant M. Lucien Crépy-Saint-Léger, président, retenu aux « Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais ».

Près de M. Massard, on remarquait MM. Ragheboom, adjoint au maire de Lille ; commandant Lafage, représentant le général Pétin ; Mulnart, Bedéne, vice-présidents de la société ; Jean Dorchies, secrétaire général ; Demolin, trésorier ; Leleu, bibliothécaire ; Stœner, secrétaire adjoint ; Picard, surveillant des jardins de la ville, etc...

M. **Massart**, en une courte allocution, félicita les Horticulteurs du Nord de leurs efforts sans cesse accrus et félicita les lauréats.

On donna ensuite lecture du Palmarès que nous avons déjà publié.

Le Concert

Après la distribution des prix, et pendant que le public visitait l'exposition, eût lieu un fort beau concert par les 40 exécutants de « L'Avenir Musical de Ronchin », qui se distingua particulièrement en cette occasion.

A 18 h., l'exposition des Roses du Palais-Rameau fermait ses portes.

Sportsmen, lisez les lundi, samedi

LES SPORTS DU NORD

le plus fort tirage des régionaux sportifs — Le numéro : 25 cent.

LES A. C. DE GRIVESNES A ROUEN, MARRAINE DE LEUR VILLE

Les anciens combattants appartenant à la section de l'Union Nationale des Combattants de *Grivesnes* (Somme) sont venus hier rendre visite à Rouen qui est la marraine de leur commune.

Accueillis par les combattants Rouennais, ils se sont rendus au monument de la Victoire où ils ont déposé des fleurs.

La municipalité les a reçus à l'Hôtel de Ville.

CHEZ LES OTAGES DE GUERRE DU NORD

La réunion annuelle de ce Groupement aura lieu à **Lille**, les dimanche 23 et lundi 24 juillet prochain.

Voici un aperçu du programme qui sera individuellement adressé à chacun des sociétaires :

DIMANCHE 23 JUILLET. — **A 10 heures** : en l'église Saint-Maurice à Lille, grand messe.

— **A 12 heures** : salle de l'Orphéon, rue de l'Orphéon, assemblée générale. Discours de M. le Président, exposé de la situation matérielle et morale par M. Tison, secrétaire de l'Association.

A 13 heures : même immeuble, dans les salons du rez-de-chaussée, apéritif-concert offert par l'Association aux participants du banquet.

— **A 13 h. 30** : banquet.

Pendant le repas, un orchestre symphonique, dirigé par M. Havez, 1er prix de flûte du Conservatoire, sous-directeur de l'Harmonie municipale de Carvin, et composé d'éléments de tout premier ordre, se fera entendre.

LUNDI 24 JUILLET. — **A 7 h. 30** : départ place Rihour. Excursion en autocar Pullmann. Visite aux Champs de bataille des Flandres et aux Plages Belges de la Mer du Nord (Mont Kemmel, Ypres, Nieuport, Ostende). Déjeuner Zeebrugg. Sluis (Hollande), casse-croûte.

Retour par Bruges, Menin.

Rentrée à Lille : 21 h. 30.

Les membres de l'Association auront la possibilité de faire participer leur famille, leurs amis, à un voyage extrêmement intéressant et à des conditions que, seuls, les groupements nombreux peuvent obtenir.

Le prix de cette excursion (55 francs) sera perçu ultérieurement. Quant à celui du banquet (30 francs), il est à adresser de suite à M. Tison, secrétaire de l'Association à Carvin, C.C. 108.40, Lille-Chèques.

FEUILLETON DU 3 JUILLET 1933. — N. 9

L'ENFANT des Halles

par H.-J. MAGOG

— Eh bien ! non ! grinça-t-il, d'une voix mauvaise. Il ne faut pas qu'ils l'aient... On saurait trop vite que ce n'est pas un gosse de Paris... Ils trouveraient bien d'où je viens.. par où j'ai passé... Ils le savent, puisqu'ils m'ont suivi à la piste... Cet enfant que je rapporte, qu'on a pu me voir trimballer depuis là-bas, cela donnerait l'éveil... On pourrait deviner... Après tout, il suffirait qu'on le montre à la mère pour qu'elle le reconnaisse... Un simple doute et l'enquête s'aiguillerait de ce côté ; ce n'est pas une raison parce qu'on croit morte cette momignarde pour que quelqu'un ne débine pas mon truc... Elle passe pour noyée... mais on ne l'a pas retrouvée... Alors, si quelqu'un vient à apprendre que j'ai ramassé dans la même région une petite môme sans propriétaire, il y a des chances pour qu'on s'avise de faire le rapprochement... J'aime mieux pas ; au moins, réservons l'avenir. De toutes façons, s'ils me prennent ce soir, ils ne me garderont pas longtemps...

De la même allure furtive de bête traquée et qui redoute les regards, il se remit en route. C'était maintenant vers les parties les moins éclairées des Halles qu'il se faufilait.

Mais ce n'était plus une cachette que Peaudure cherchait ; il avait son idée. En pleine ombre il se baissa et se releva, les mains libres.

— Un enfant abandonné... il en pleut dans Paris, murmura-t-il en s'éloignant. Je défie bien le commissaire à qui on apportera celui-là de deviner d'où il vient... Moi-même, j'aurai peut-être du mal à savoir ce qu'est devenue cette gosse... Mais barca ! on verra plus tard... Pour l'instant, le principal est qu'on ne puisse pas m'accuser d'avoir volé un enfant... Mon cas est déjà suffisamment grave, comme dira le juge d'instruction.

Satisfait de sa décision et filant le long des Halles, il se frottait les mains.

— Il me reste le secret, pensa-t-il. Un beau secret à vendre et que les Belmont me paieraient encore un bon prix. Ne serait-ce rien que de pouvoir leur apprendre que leur petite fille n'a pas péri et de les mettre sur la piste ? Avec ce point de départ, ils la retrouveraient. Donc le renseignement vaut de l'or... Tu entends, Peaudure ? De toutes façons, ton avenir est assuré. Tire-toi d'abord de là, mon garçon, et tu seras assez riche pour pouvoir t'offrir des douceurs.

Pour le moment, c'était encore un rêve trop ambitieux. « Se tirer de là », c'est-à-dire des griffes de la police, n'était plus possible. Au bout de quatre pas, Peaudure, ayant tenté la chance en s'élançant dans une rue adjacente, qui lui paraissait déserte, se vit barrer le passage par deux agents surgis de l'ombre.

Il se débattit, mais un troisième agent accourait à la rescousse. Force lui fut de se laisser appréhender et emmener.

IX

LA TROUVAILLE DE BERLINGOT

Bien décidé — quoi qu'il en eût dit à Mme Marcadiou — à ne pas réintégrer sa prison, le môme Berlingot n'était pas pressé. Il avait toute sa nuit à lui pour flâner ; il s'attarda donc aux divers spectacles que pouvait lui offrir la rafle. Mais le dernier rôdeur et la dernière fille emballés, il lui fallait bien se remettre à déambuler. Il allait donc tourner les talons et s'éloigner à la recherche d'autres sujets de distraction, quand un faible bruit, tout proche, attira son attention.

Cela venait d'un coin de trottoir, en bordure d'un des pavillons des Halles, sur lequel s'élevait un amoncellement de choux abandonnés par les déchargeurs.

Berlingot s'en approcha et en fit lentement le tour. Il eut vite découvert l'origine du bruit qui l'avait intrigué.

Alors, il s'ébahit — avant de s'émerveiller.

Au milieu des choux, un bébé en pleurs était couché, agitant ses petits bras, comme pour protester contre sa couche inconfortable.

Dame ! Peaudure était allé au plus pressé ; il avait déposé son fardeau où il avait pu, sans trop se préoccuper des goûts de la nourrisonne, ni du peu de mollesse et d'élégance de cette nursery improvisée.

Il lui suffirait de se dire qu'on ne découvrirait vraisemblablement la petite abandonnée qu'au bout de plusieurs heures...

Il avait compté sans ce flâneur de Berlingot...

Mais celui-ci, justement, ne croyait pas à un abandon. Il s'expliqua d'un mot cette rencontre extraordinaire.

— Un petite frère !... C'est tout de même, vrai qu'on les trouve dans les choux !

Puis, songeant à la réponse en somme évasive de son grand ami Célestin, et au conseil narquois qu'il en avait reçu, il s'exclama, tout fier d'une preuve si aisément acquise.

— Ben ! J'ai pas eu besoin de retourner le tas !... Du premier coup, je mets dans le mille, et je gagne le gros lot !... tout de même, c'est le grand Marcadiou qui va être épaté lui qui avait l'air de se payer mon portrait !

Quand il eut bien contemplé le marmot et inspecté le tas de choux, pour s'assurer qu'aucun autre gosse n'en émergeait, et qu'il avait bien sous les yeux toute la récolte de la nuit, une pensée lui vint :

— Qu'est-ce qu'il faut en faire ! Je ne peux pas le laisser là ce petit frère !... D'abord, il n'a pas l'air si content que ça de sa situation. Et puis, enfin, c'est moi qui l'ai aperçu le premier ; il est comme qui dirait à moi... Je dois l'emporter... Zut, alors ! me v'là à mon âge avec un gosse à ma charge ! On va dire que je commence de bonne heure !

Il se baissa et prit l'enfant dans ses bras, avec des précautions tendres et touchantes ; si précoce qu'il se crût, ce n'était pas encore un cœur de père qui s'éveillait dans la poitrine de Berlingot, mais c'était un cœur de grand frère.

— Miniature, va ! fit-il à l'enfant qui ne pleurait plus et contemplait, d'un air intéressé, le visage tout proche du sien. Allons, fais vite risette. Je suis ta famille... Oh ! j'dis pas qu'tu n'aurais pas pu mieux tomber ! J'sais bien que je n'fais pas riche... Mais, quand même le cœur y est. Tu peux compter sur moi... Je t'aimerai bien.

Ayant fait cette promesse solennelle, il s'éloigna avec son fardeau.

— Tant pis ! je vas toujours le ramener chez nous, se dit-il. Peut-être que ça attendrira le père Romèche.

Bravement, il reparaît vers la ruelle sombre, monta les étages de la maison sordide et, faute de pouvoir s'annoncer de façon plus décente — puisqu'il avait les mains embarrassées — se mit à donner de grands coups de pied dans la porte.

Toutefois, quand la porte s'ouvrit, pour laisser apparaître, dans le plus sommaire des costumes, un Romèche stupéfait et irrité, Berlingot se tint prudemment à distance.

Il voulait pouvoir parlementer.

— C'est moi, p'pa... Je rapporte un gosse que j'ai trouvé, annonça-t-il fièrement.

— Qu'est-ce que tu dis ? bégaya le marchand de reconnaissances, figé sur place par cette étonnante apparition.

— C'est un petit frangin que j'ai trouvé dans les choux, expliqua complaisamment le môme des Halles. Alors, je le rapporte pour que nous l'élevions.

Encore ahuri, le père éclata :

— Tu es fou !... Veux-tu bien te dépêcher d'aller reporter ce gosse où tu l'as pris ?

— Tu n'y penses pas ! se récria Berlingot avec indignation. Et les « momans », est-ce qu'elles les rapportent dans les choux, quand elles en trouvent ?... Si elles faisaient comme tu dis, ça n'avancerait guère la repopulation !

— Garnement !... Polisson !... Petit bandit ! hurla Romèche en levant un bras courroucé. Je t'ordonne de te débarrasser à l'instant de cet enfant. Porte-le où tu voudras... dans la rue... au coin d'une bordure... même au commissariat... Mais, fiche-moi la paix avec ! Tu as compris, petit imbécile ?

Comme il avançait en parlant et que son attitude donnait à craindre qu'il ne s'emparât du bébé pour exécuter lui-même sa décision, Berlingot estima sage de reculer d'autant et de descendre quelques marches.

— Tu me prends pour un autre ! s'exclama-t-il. Non, je ne l'abandonnerai pas mon petit frangin !... Puisque tu le chasse, je l'élèverai tout seul ! Voilà !...

Descendant marche à marche, les étages et suivi par le père Romèche exaspéré, qui tentait de